

CENTRALE DE MARCHÉS

Tout bénéf pour les écoles !

Il n'y avait pas d'élèves, ce jeudi 2 avril, dans la salle de sport du Collège Saint-Guibert de Gembloux, mais bien des adultes en train de manipuler et tester des lattes, des cahiers, des marqueurs, des craies, de la peinture, ou même des paillettes... Une activité pour le moins inhabituelle, mais à laquelle se sont adonnés avec enthousiasme une dizaine d'institutrices et directeurs d'école, dans le cadre d'une journée organisée par la Centrale de marchés de l'Enseignement catholique consacrée au test de fournitures scolaires et de bureau.

Des éclats de rire, des discussions animées, mais aussi des regards par moments concentrés, telle était l'ambiance qui régnait dans la salle de gymnastique du Collège Saint-Guibert, le 2 avril dernier. La dizaine de volontaires présents y ont testé toutes sortes de fournitures scolaires et du matériel de bricolage ou de décoration, en prenant leur mission très au sérieux. « *J'étais assez perplexe au départ, avoue Anne-Cécile HARDY, directrice de l'Institut Saint-Boniface-Parnasse à Ixelles, mais je suis contente d'avoir participé à cette journée ! Grâce à cette initiative de la Centrale de marchés, nous aurons l'opportunité de bénéficier d'un rapport qualité/prix intéressant.* »

Il y a, en effet, tout intérêt à ce que les institutrices et les personnes qui utilisent le matériel puissent le tester et donner leur avis sur sa qualité avant que la Centrale ne propose le marché aux Pouvoirs organisateurs (PO). « *Il nous semble important de faire participer les écoles aux marchés que nous organisons, explique Yolaine GUISLAIN, directrice de la Centrale de marchés (cf. encadré). Nous avons donc invité une quinzaine d'entre elles à désigner plusieurs personnes pour participer à cette journée inédite.* » Étant à la manœuvre, elle s'assurait du bon déroulement des activités, tandis que Pascal PROVOST, son collaborateur, se chargeait de la distribution du matériel, à un rythme soutenu. Les institutrices et directeurs d'école n'ont, en effet, pas chômé. En fin de journée, ce ne sont pas moins de 600 articles qui ont été passés au crible de leur critique, se voyant attribuer une cote comprise



Photos: Laurent NICKS

entre 0 et 5, en fonction de leur facilité d'utilisation, de leur résistance...

RETOUR EN ENFANCE

« *Nous avons testé des cahiers, de la peinture, des pinceaux, des lattes, des craies, des compas, raconte Anne HEUGUE, secrétaire et ancienne institutrice à l'école fondamentale du Collège Cardinal Mercier à Braine-l'Alleud. On devait déterminer si les cahiers étaient assez solides pour être utilisés par des enfants, en les tenant, par exemple, par une seule page pour voir s'ils se déchiraient. Même principe pour les lattes, et j'ai réussi à en casser deux !* »

Des activités assez inhabituelles pour ces professionnels de l'éducation, qui n'ont pas hésité à payer de leur personne pour la bonne cause. Étonnant, effectivement, de rencontrer une directrice et un directeur

d'école en train de discuter sérieusement avec un troisième œil sur le front ! Ils en étaient au collage et au matériel de bricolage, et ont apprécié pouvoir se mettre dans la peau de leurs élèves le temps d'une journée. Certains ont même pu découvrir des objets dont ils ne soupçonnaient pas l'existence : « *On a pu tester une perforatrice d'une dimension extraordinaire, s'exclame Jean-Marc PONCELET, directeur financier au Collège Saint-Guibert. Au moins 60cm de long, et capable de perforer 200 feuilles en même temps !* »

DES ÉCONOMIES DE TEMPS ET D'ARGENT

L'essentiel était finalement de déterminer les différences de qualité entre les objets. « *Certains produits se démarquent, mais pour le moment, il est difficile de tirer un premier bilan de la journée, indique Y. GUISLAIN.*



LA CENTRALE DE MARCHÉS : MODE D'EMPLOI

Depuis le 1^{er} juillet 2013, les écoles et centres PMS de l'Enseignement catholique sont soumis à la législation relative aux marchés publics. Celle-ci prévoit que les asbl financées à plus de 50% par des subventions publiques doivent respecter les principes des marchés publics lorsqu'elles procèdent à des achats de fournitures, de services et de travaux. Les Pouvoirs organisateurs (PO) de l'Enseignement catholique sont, dès lors, soumis à cette législation.

Dans ce cadre-là, une Centrale de marchés de l'Enseignement catholique a été mise en place à l'initiative du SeGEC, en association avec les quatre CoDiEC¹, pour permettre aux PO de procéder à certaines commandes en bénéficiant de conditions contractuelles négociées à l'échelle de l'ensemble de l'Enseignement catholique. Cette Centrale de marchés propose des marchés ou accords-cadres aux PO d'écoles ou de centres PMS libres francophones et germanophones, concernant des fournitures ou des services pour lesquels des économies d'échelles (économiques ou administratives) peuvent être réalisées.

L'objectif est d'optimiser auprès des fournisseurs des conditions auxquelles les PO peuvent ensuite commander leurs fournitures ou services. La Centrale définit des cahiers des charges et mène les procédures prévues dans la législation sur les marchés publics, jusqu'à l'attribution des marchés à un ou plusieurs fournisseurs. Elle propose ensuite des formules d'achat auxquelles les PO adhérents peuvent souscrire via une plateforme de commandes.

Tout s'est déroulé parfaitement, et les articles proposés par les fournisseurs correspondent assez bien à ce que les personnes utilisent. Les résultats obtenus vont permettre de définir quel fournisseur remporte le marché et est le plus apte à servir nos écoles. Je crois qu'on pourra proposer quelque chose de compétitif et d'assez complet. Pour les fournitures plus spécialisées du fondamental, de type bricolage, nous n'avons pas encore le bon panel de fournisseurs, car la démarche est innovante sur le marché, et ils doivent s'adapter à notre demande. »

Les établissements scolaires semblent en tout cas satisfaits des services de la Centrale de marchés et sont enthousiastes à l'idée de profiter prochainement de ce nouveau marché. « Nous avons dès le départ adhéré à la Centrale, raconte **Brigitte RONSMANS**, directrice de l'École

Saint-Martin à Marcinelle, et nous bénéficions déjà d'un contrat pour le papier et pour l'énergie, depuis le 1^{er} avril dernier. Nous avons changé de fournisseur, et cela nous permettra de gagner 30% sur le gaz et 25% sur l'électricité ! On économise aussi pas mal de temps et d'énergie grâce à ce service. »

« De notre côté, poursuit **Aline PASQUASY**, directrice financière pour un PO à Bastogne, cela nous apporte beaucoup d'aide administrative, car nous n'avons pas les connaissances suffisantes pour nous aventurer sur le marché de l'énergie. Nous avons déjà souscrit au marché des photocopieurs et de l'énergie. Au niveau financier, on est vraiment gagnants ! »

Le Collège Saint-Guibert peut également faire de belles économies grâce à la Centrale : « Nous gagnons 33 000 EUR sur la partie énergie, de

l'ordre de 25% pour le gaz et l'électricité, se réjouit J.-M. PONCELET. Et il est vraiment intéressant de pouvoir être proactifs, comme aujourd'hui. »

SIMPLIFIER LA VIE

En place depuis novembre 2013, la Centrale de marchés du SeGEC, à laquelle adhèrent aujourd'hui 550 PO, a déjà conclu plusieurs marchés : celui des photocopieurs, du papier de bureautique, du gaz et de l'électricité. Ceux des fournitures scolaires et du mazout sont, par ailleurs, en préparation. L'essentiel est, avant tout, d'identifier les marchés qui correspondent au plus d'écoles possible. « Par exemple, précise Y. GUISLAIN, nous ne pensons pas encore pouvoir réaliser de grandes économies au niveau informatique, et nous n'allons donc pas nous en occuper tout de suite. On se consacre aux marchés très techniques et compliqués, comme l'électricité, pour que les écoles ne doivent pas se lancer dans leur analyse. Il s'agit, en effet, aussi de simplifier le travail des établissements soumis à la législation des marchés publics. »

La Centrale semble être aujourd'hui sur de bons rails, et son avenir s'annonce plutôt chargé : « Nous devons maintenant nous assurer que les marchés passés s'exécutent correctement et que les écoles sont satisfaites. Il faut aussi pouvoir tenir les fournisseurs sous pression, pour qu'ils restent au niveau d'exigence souhaité. Et nous devons, bien sûr, continuer à trouver de nouveaux marchés et répondre aux besoins identifiés par les établissements scolaires. » ■

BRIGITTE GERARD

1. Comités diocésains de l'enseignement catholique

Informations :

Yolaine GUISLAIN – 02 256 71 47
yolaine.guislain@segec.be

Pascal PROVOST – 02 256 71 69
pascal.provost@segec.be

<http://enseignement.catholique.be> >
Services du SeGEC > Centrale de marchés